

DEMANDE DE SUBVENTION Recharge d'extincteurs

## Demande de subvention pour la recharge d'extincteurs

L'Établissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB) accorde une subvention de **50** % pour la recharge d'extincteurs qui ont servi à combattre un sinistre à l'intérieur ou à proximité immédiate d'un bâtiment. **Ce formulaire** est à envoyer avec la facture payée (copie admise) à ECAB Fribourg, case postale, 1701 Fribourg, intervention@ecab.ch, 026 566 41 70.

Formulaire	Sinistre
Prénom et Nom	à l'intérieur du bâtiment
Adresse exacte	à l'extérieur
certifie avoir utilisé le (date)	Si à l'extérieur, distance du bâtiment [m]
extincteur(s) (nombre)	Important: Joindre la preuve de paiement ainsi qu'un bulletin de versement ou indiquer banque
pour protéger le bâtiment suivant (rue et numéro)	et No de compte de la personne qui doit recevoir notre subvention :
sur la Commune de	Banque-Poste
Description détaillée du sinistre	No compte, IBAN
	Lieu, date
	Annexes
	Signature